

■ ECA 278 Parcelle 251 (E.0024) --- Place du Château

❖ **ANCIEN HANGAR DES POMPES ET LOCAL DE GYMNASTIQUE (ENTREPOT COMMUNAL)**

Note 3 → Ecole intéressante
→ Réévalué

Protection en vigueur: PGN du 16.12.2004 sur L'ENSEMBLE



■ **RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES**

ANCIEN HANGAR DES POMPES ET LOCAL DE GYMNASTIQUE (ENTREPOT COMMUNAL)

Description:

L'ancien « hangar des pompes et local de gymnastique » (ECA 278) a été construit en 1892 par l'entrepreneur Alphonse Bally, sur des plans de l'ingénieur Gustave Criblet. L'édifice offre une typologie tout à fait rare avec une double fonction qui explique sans doute sa volumétrie imposante. Il est intéressant de noter que dès l'origine du projet, le propriétaire du château, Gustave de Blonay, est associé aux démarches de la Municipalité et régulièrement tenu au courant des décisions prises par les autorités. En juin 1891, ce généreux mécène offre la somme de 10.000 frs pour la construction du local. Le 15 octobre 1892, les travaux étant terminés, la Municipalité se rend « sur la place du Château afin de procéder à la reconnaissance définitive du nouvel hangar des pompes. » En l'état actuel des recherches, il est difficile de préciser à quel moment la commune de Grandson, commanditaire du projet, décide de joindre une salle de gymnastique à son local de remise du matériel incendie. Le registre des séances de la Municipalité signale, en date du 16 mai 1890, que les autorités décident « ensuite d'une proposition » de charger l'ingénieur Criblet « d'élaborer un plan et devis de cette loge projetée et si possible de nous soumettre des propositions en vue de la construction d'un local de gymnastique couvert qui serait attenant à la dite loge du côté de l'Eglise libre. » Cette proposition s'inscrit vraisemblablement dans le cadre des discussions alors en vogue sur l'importance de la gymnastique, notamment dans l'éducation des enfants. Suite à la loi fédérale de 1874 rendant l'éducation physique obligatoire pour les garçons en âge scolaire, la construction de locaux spécifiques devient une nécessité pour la plupart des communes et leur édification s'accélère à partir de la fin du XIXe siècle. A Grandson, la possibilité de profiter du nouvel espace projeté dans le hangar des pompes a sans doute constitué une belle opportunité à saisir. En mars 1893, divers engins sont commandés suivant les directives fédérales et la société de gymnastique de la ville, nouvellement créée, reçoit l'autorisation d'utiliser le local, jusque-là destiné aux élèves des écoles. L'ancienne « remise pour la pompe à feu », adossée au chevet du temple, est alors démolie.

De plan rectangulaire, le bâtiment comporte un seul niveau couvert d'une toiture à deux pans. Sa façade principale, donnant sur la place du Château, présente une succession de larges portes en arc surbaissé, dont les encadrements sont en pierre jaune d'Hauterive, permettant un accès facile au matériel des pompiers. La partition originelle des portes tripartites avec fenêtres en imposte est en grande partie conservée, ainsi que la menuiserie ancienne et les grilles en fer forgé qui les surmontent. Etablies sur un soubassement en calcaire blanc, les façades présentent un décor soigné (chaînes d'angle en pierres appareillées sommées de chapiteaux, ouvertures en arc surbaissé décorées de clés saillantes). A l'intérieur, l'imposant volume met en valeur la magnifique charpente d'origine constituée de six

fermes cintrées soutenues par douze pilastres en pierre jaune. Ce type de charpente, dite à la Philibert de l'Orme, est fréquemment utilisé à partir des années 1820 pour couvrir les édifices de grande ampleur comme les manèges, les casernes, etc., puisque cet ingénieux système mettant en oeuvre des bois de petites sections permet de libérer entièrement l'espace des combles (en l'état actuel, le volume intérieur est divisé par des cloisons qui pourraient être supprimées et la charpente est rendue invisible par la mise en place de toiles de Bidim).

En 1911, la commune envisage d'agrandir le bâtiment et mandate l'architecte veveysan Charles Coigny qui signe alors des plans pour un « un local des pompes adossé à la salle de gymnastique ». Ce projet prévoyait la construction d'une annexe à l'est et la reprise de la toiture dans un esprit Heimatstil, avec une série de lucarnes et de décrochements pittoresques. En mars 1912, on le charge à nouveau de faire une étude détaillée pour la transformation de l'édifice « en salle de gymnastique et de spectacle, [...] en proposant une annexe pour une scène et une étude pour la construction d'un local des pompes. » Ces projets ne seront pas réalisés. L'annexe actuelle (ECA 1032) abritant transformateur et WC publics est une adjonction des années 1950.

Evaluation:

Conçu par l'ingénieur Gustave Criblet, le hangar des pompes de Grandson (ECA 278) présente une architecture d'inspiration néoclassique plutôt traditionnelle, très proche de certains bâtiments à vocation industrielle ou artisanale édifiés dans la région au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, à l'instar des ateliers CFF d'Yverdon construits à partir de 1855. Selon l'historien des monuments Daniel de Raemy, ces derniers ont servi de modèle aux entrepreneurs Landry pour leur opération immobilière menée le long du canal oriental dans les années 1860. La série d'immeubles de rapport, alors bâtis en ordre contigu, présente des rez-de-chaussée à vocation commerciale percés de larges ouvertures en arc surbaissé, dans une organisation très proche de celle proposée quelques années plus tard à Grandson.

Outre son architecture très soignée, tant au niveau de sa façade principale que de sa charpente, l'édifice propose une typologie probablement unique en terres vaudoises, associant remise pour le matériel incendie et salle de gymnastique. En effet, dans la plupart des petites communes, le local des pompes, s'il n'est pas établi dans un bâtiment public existant, se trouve dans une construction isolée, d'architecture et de dimensions plutôt modestes, fréquemment associée à une fontaine publique, une fromagerie, un pressoir ou un four communal. Dans les agglomérations plus grandes, le local gagne en importance dès la seconde moitié du XIXe siècle avec, parfois, une tour de séchage pour suspendre les tuyaux mouillés.

Conservés en grande partie dans leur état d'origine, l'ancien hangar des pompes et local de gymnastique (ECA 278) et l'ancienne chapelle de l'Eglise libre (ECA 285) forment un bel ensemble, tant du point de vue urbanistique qu'architectural, mettant en valeur le front nord-ouest de la place du Château. Témoins de la transformation de la place au fil des siècles, ils présentent en outre, chacun à leur manière, une typologie rare et une architecture soignée.

Bibliographie et sources:

Archives communales de Grandson :

Registre des séances de la Municipalité de Grandson, A 31 (1889-1891), A 32 (1891-1892), A 33 (1892-1893).

Bâtiments publics, dossiers de plans, 2 juin 1911, « Projet d'un local des pompes adossé à la salle de gymnastique, situation, façades, coupes » (I 273) - 3 mai 1912, Projet d'annexe à la salle de gymnastique, situation, façades, coupes (I 275).

Archives cantonales vaudoises (ACV) :

Plan 1828 (CH-ACV-RN_Gb 274-a 1) : Folio 1, aucune construction ne figure à cet endroit.

Plan 1895-1904 (CH-ACV-RN_Gb 117-c-1) : Folio 4, No 63, art. 1346 : « Loge [mention biffée et remplacée par « Hangar »] des pompes et local de gymnastique », propriété de la commune de Grandson.

Cad. 1832-1906 (SB 228/277-284) : folio 301, « Hangar des pompes et local de gymnastique » taxé 14.000 frs en 1903, propriété de la commune de Grandson.

251 117 102
No Cadastre No Commune No fiche

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD

**FICHE D'ARCHIVE
NON TENIR A JOUR**

No de fiche	*1*	102 (E.0024)
Commune, No	*2*	Grandson 117
District	*3*	Grandson
Adresse	*4*	Place du Château 1422 No rue No postal
Lieu dit	*5*	
No cadastre	*6*	251 *Folio: 4
Prop. stat.	*7*	Commune de Grandson
Négatif	*8*	film 13-G-R
Valeur	*9*	HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F *
Date valeur	*10*	7 FEV. 1979 / R / 12.02.2002
Commentaire	*11*	⊕ clos la place
Mesures	*12*	CMH * IMNC PGN CFMH * PBC *
Dates mesures	*13*	16.12.2004
Commentaire	*14*	l'ensemble

Type de bâtiment	*15*	Maison * de maître * Bourgeoise * Paysanne * Vigneronne * Halles * Maison forte * Ecole *
Fonctions actuelles	*16*	Habitation * Commerce * Administration * Atelier * Auberge * Ferme * Vigneronne * Ecole * Local des pompes-entrepôt communal
Etat de conserv.	*17*	Bon * Moyen * Mauvais * Intervention nécessaire * + Déchetterie
Annexe	*18*	Fontaine * Dépôt * Hangar * Garage * Grenier * Four * Ecurie * Poulailier * Communs *
Valeur annexe	*19*	HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F *
Autres annexes	*20*	No fiches: 117/103



Janvier 2002



DEC. 2001

AV: - Plan 1828: pas construit
- Plan 1895-1904: fo 4, n° 63: Hangar des pompes et local de gymnastique de la commune (art. 1346)
- cad. 1840-77: rien
- cad. RF Yverdon: fo 301, la commune
"Hangar des pompes et local de gymnastique" basé 14'000 frs en 1903

Date construction	*27*	1880 (selon ECA)	Dates transf.	*28*	1880-1885 (selon ECA)
Estimation fiscale	*29*		Date estimation	*30*	
Estim. incendie	*31*		Date estimation	*32*	
No incendie	*33*	278 (hangar des pompes)	Coordonnées	*34*	
Recenseurs	*35*	habitants / ATAU // Ch. Tüller	Date recensement	*36*	août 1978 // Déc. 2001

ICM